



“Nous nous plaçons ici”

En quittant Fleur et Victor Lorenzo, on se dit que ces deux là sont heureux. Bien chez eux.

Notre rédaction les avait déjà rencontrés en 2009 (Votre Logement n° 31). Ils venaient d’emménager dans les premiers logements neufs reconstruits aux Petits Clos, rue Joseph Frantz. Ils avaient alors l’intention de s’y installer durablement.

5 ans plus tard, Fleur et Victor s’installent effectivement durablement, dans le même quartier. Mais en tant que propriétaires cette fois !

Fleur et Victor ont souhaité rester aux Petits Clos. *“Chartres est une ville très plaisante et je suis très attaché à ce quartier où j’ai grandi”* explique Victor. Fleur, qui a vécu son enfance dans un logement de Chartres Habitat, rue des Perriers renchérit : *“C’est très calme ici, nous disposons d’une agréable terrasse sur le parc, les commerçants s’installent progressivement: il y a déjà un opticien, un dentiste, une pharmacie, la Poste, et nous attendons la boulangerie et la supérette”*.

Exonérés de Taxe Foncière

“On ne voulait pas acheter de peur de s’endetter, raconte Fleur. C’est une publicité dans votre journal qui nous a décidés. Elle indiquait que les propriétaires seraient exonérés pendant 15 années de taxe foncière et que Chartres Habitat s’engageait à racheter le bien et à reloger les personnes en cas de difficultés financières. C’est ce qui nous a décidés. Sans ces deux conditions, nous n’aurions certainement pas acheté”.

Leur type 2 des Petits Clos a été mis en vente à 96 000 €. *“Un prix très intéressant pour du neuf. Grâce au dispositif social proposé par Chartres Habitat*



(NDLR Prêt Social de Location Accession) la TVA sur cette construction a été réduite à 7% ce qui explique son prix”.

“475 €, puis 92 € d’échéances”

Fleur et Victor ne roulent pas sur l’or, mais ils sont parvenus à se constituer un apport.

Lui, est magasinier pédagogique dans un lycée, elle, est vendeuse à mi temps. Leurs revenus entrent dans le cadre des plafonds de ressources réglementaires de l’accession sociale à la propriété.

“Nous vivons bien, mais simplement.

Nous n’accumulons pas de biens. Le budget est géré mensuellement et mis à jour quotidiennement. Nous n’avons jamais eu de crédits et faisons le tour des magasins pour trouver le meilleur rapport qualité/prix.

Nous remboursons 475 € par mois, moins que notre loyer précédent, puis 92 € les cinq dernières années. Nos échéances diminueront progressivement, ce qui nous permettra de financer les frais éventuels quand le logement vieillira.

Nous nous plaçons ici. Pourquoi pas y vieillir...” ■